



Guéret, le 20 avril 2017

Communiqué de presse

Résultat du contrôle routier coordonné du lundi 17 avril 2017

Dans le cadre des contrôles routiers programmés à l'occasion du retour du week-end de Pâques, et de la lutte contre l'insécurité routière, Monsieur Philippe Chopin, Préfet de la Creuse, a participé à un contrôle routier le lundi 17 avril 2017 de 15 à 19 heures, en présence du colonel Daudrix, commandant le groupement de gendarmerie départemental de la Creuse.

Cette opération, qui a mobilisé 7 gendarmes, était organisée par l'escadron départemental de sécurité routière de la Creuse qui a assuré un contrôle de vitesse sur la R.N. 145, au niveau de Guéret dans le sens Limoges – Montluçon pour lequel les plus grands dépassements de limitation faisait l'objet d'une interception.

12 automobilistes ont été verbalisés pour non respect de la limitation de vitesse (8 vitesses entre 20 et 30 km/H et 4 entre 30 et 40 Km/h).

Dans le cadre de la Sécurité routière, les services de la Préfecture travaillent de façon continue avec les associations partenaires, afin de sensibiliser au respect du code la route et d'améliorer la sécurité de tous.

Pour l'année 2017, le financement de l'État, au titre du plan départemental d'action et de sécurité routière, s'élèvera à 28 635 € pour 22 actions de prévention dont 6 nouvelles concernent notamment les jeunes et le risque routier professionnel.

